



MAIRIE

2 02 37 32 31 54

₩ww.houx.fr

NUMERO 99 JUILLET 2014

AU SOMMAIRE Le mot du Maire, Conseil Mu-1 nicipal du 16 MAI 2014 L'équipe municipale 2 & 3 4 & 5 Histoire Réunions publiques, circu-6 lation Loisirs sportifs, enfance 7 Etat civil, Agenda, Rappels, 8 divers...

LE MOT DU MAIRE

Un grand merci à toutes et tous qui ont soutenu l'action communale lors des dernières élections mu-

nicipales. La nouvelle équipe municipale prend ses marques et entend s'engager pleinement en faveur du développement harmonieux de HOUX et de son bien vivre ensemble.

Déjà, deux réunions publiques sur la sécurité de la traverse de notre village ont été réalisées, des propositions ont été posées et des améliorations seront apportées en concertation avec les services du Département d'Eure et Loir. Nous avons demandé une étude, dans le cadre de l'Agence Technique Départementale tant sur la faisabilité, l'organisation, le suivi et le financement des travaux à réaliser.

Je souhaite finir mon propos en remerciant les conseillers municipaux qui n'ont pas souhaité repartir pour le nouveau mandat, les remercier pour leur implication, qu'ils sachent que leur contribution aux bénéfices de notre commune a été très positive. Merci : André, Danny, Alain, Jeanine, Sandrine et Michel. J'ai une pensée particulière pour Dominique.

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MAI 2014

√ Désignation des représentants de l'Agence Technique Départementale d'Eure & Loir (MM. JF PICHE-RY et P. GIRARD). UNANIMITE

√ Subvention à l'association « QUAZARTS » (pour le développement des jeunes autour de la bibliothèque) : 45 Euros. UNANIMITE

√ Contribution due à ERDF par la commune concernant la demande d'autorisation d'urbanisme PC028195400001 sise Chemin de Hanches le bout des haies réf cadastrale : section C parcelles N° 44,45,48,59, 3499,35€ HT, inscrite au budget primitif 2014. UNANIMITE

√ Mise à disposition de la commune, dans le cadre d'un contrat unique d'insertion, d'un emploi de 20h/semaine. UNANIMITE

✓ Acquisition d'un radar pédagogique mobile, avec demande de subvention auprès du Conseil Général. 11 POUR, 3 CONTRE, I ABSTENTION

✓ Organisation du repas Républicain du 13 juillet en salle socio-culturelle.

Directeur de la publication : M PICHERY Jean-François— Rédacteur en Chef : M FOUQUET Jean-Luc éditeur : Commune de Houx—nombre d'exemplaires : 350

ELECTIONS MUNICIPALE 2014 - VOS ELUS



Jean-François PICHERY Maire

Président des commissions communales

Déléqué à la communauté de communes des terrasses et vallées de Maintenon

ADJOINTS AU MAIRE

Victor Franck BRIAR — 1er Adjoint au Maire

Syndicat Intercommunal des Eaux (Délégué Titulaire)

Commission des Impôts Directs

Commission des Finances

Commission des Marchés à Procédure Adaptée - MAPA

CNAS — Commission des Travaux

Commission à l'Assainissement

Commission de l'Urbanisme

Commission des Fêtes et cérémonies

Commission de la Vallée

Françoise SIRDEY -2ème Adjointe au Maire

Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS)

Commission des Impôts Directs

Commission des Finances Commission de l'Urbanisme

Commission des Marchés à Procédure Adaptée - MAPA

Commission des Fêtes et cérémonies - C.P.C.F

Commission des Prud'hommmes

Philippe GIRARD 3ème Adjoint au Maire

Syndicat à vocation multiple SIVOM Houx / Yermenonville

(Délégué Suppléant)

Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS)

Délégué à la Commission de l'environnement

Commission des Travaux - Commission de l'Assainisse-

Commission des Fêtes et cérémonies - C.P.C.F

Commission de l'Urbanisme

Commission de la Vallée

Commission des Prud'hommmes

Commission d'Accueil

CONSEILLERS MUNICIPAUX

Franck AOUSTIN— Conseiller Municipal

Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS)

Commission des Chemins

Commission Communale des Impôts Directs

Commission des Marchés à Procédure Adaptée - MAPA

Commission des Finances — Commission Travaux

Commission des Fêtes et cérémonies - C.P.C.F

Commission de l'Urbanisme — Commission des Sports et

Commission de la Vallée

Commission de la Chambre de l'Agriculture

Commission de Chambre des métiers

Commission des Prud'hommmes

Commission du Tribunal de la Chambre de Commerce

Commission de l'Assainissement

Commission du cimetière

Jérôme CORBIN - Conseiller municipal, Délégué au numérique

Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire - SIVOS

(Délégué Suppléant)

Commission Fibre optique - Internet Très haut débit

Commission des Travaux

Commission de l'Urbanisme

Commission des Fêtes et cérémonies - C.P.C.F

Webmaster

CONSEILLERS MUNICIPAUX

Jean-Luc DUCOUROUBLE — Conseiller Municipal

Syndicat à vocation multiple SIVOM Houx / Yermenonville (Délégué Titulaire)

Commission des Chemins—Tribunaux paritaires Commission Communale des Impôts Directs

Commission des Finances — Commission de l'Environnement

Commission des Fêtes et cérémonies - C.P.C.F

Commission de l'Urbanisme — Commission de la Vallée

Commission de la Chambre de l'Agriculture Commission des Propriétés Forestières

Commission des Affaires agricoles

Commission des Défenses des Cultures

Commission des Calamités agricoles

Commission des Enquêtes agricoles

Jean-Luc FOUQUET - Conseiller Municipal, Rédacteur en Chef

Rédacteur en chef du bulletin municipal et du site internet

Délégué à la sécurité

Délégué à la Défense

Délégué aux transports

Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS)

Commission des Chemins

Commission Communale des Impôts Directs

Commission des Marchés à Procédure Adaptée - MAPA

Commission des Finances

Commission des Fêtes et cérémonies - C.P.C.F

Commission aux sports et Loisirs

Commission d'Accueil

Olivier GRESSUS — Conseiller Municipal

Syndicat Départemental d'Electricité - SDE (Déléqué Suppléant) Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire - SIVOS (Délégué

Titullaire) - Commission des Finances

Commission des Fêtes et cérémonies - C.P.C.F Commission des Sports et Loisirs — Commission de la Vallée

Commission des Affaires agricoles Commission des Défenses des Cultures

Commission des Calamités agricoles

Commission des Enquêtes agricoles - Commission d'Accueil

Nathalie LEFRANC — Conseillère Municipale

Syndicat Intercommunal des Eaux (Déléguée Titulaire)

Commission du cimetière Commission des Finances

Commission des Fêtes et cérémonies - C.P.C.F

Commission des Sports et Loisirs

Commission Politique

Commission du Tribunal de la Chambre de Commerce

Pascal OSMONT — Conseiller Municipal

Délégué à la communauté de communes des terrasses et vallées de Maintenon

Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire - SIVOS (Délégué Suppléant)

Commission des Marchés à Procédure Adaptée - MAPA

Commission du cimetière — Commission des Finances Commission des Travaux — Commission de l'Urbanisme

Commission des Fêtes et cérémonies - C.P.C.F

Commission de la Vallée

Commission de la Chambre des métiers

Commission du Tribunal de la Chambre de Commerce

Philippe PARIS—Conseiller Municipal

Syndicat Départemental d'Electricité - SDE (Délégué Titulai-

Syndicat à vocation multiple SIVOM Houx / Yermenonville (Délégué Suppléant)

Commission des Fêtes et cérémonies - C.P.C.F (Président) Délégué aux transports - Commission du cimetière

Commission des Finances

Commission des Travaux

Commission de l'Urbanisme

Commission des Prud'hommmes

Jean ROGER—Conseiller Municipal

Syndicat à vocation multiple SIVOM Houx / Yermenonville (Délégué Titulaire)

Commission des Fêtes et cérémonies - C.P.C.F

Commission Communale des Impôts Directs

Commission des Finances — Commission des Travaux

Commission de la Vallée

Commission des Propriétés Forestières

Philippe ROGER—Conseiller Municipal, Historien amateur

Syndicat Intercommunal des Eaux (Délégué Suppléant)

Commission Communale des Impôts Directs

Commission des Finances

Commission de l'Urbanisme

Commission des Fêtes et cérémonies - C.P.C.F

Commission des Propriétés Forestières

Flavie TELLIER — Conseillère Municipale

Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire - SIVOS (Déléguée Titullire)

Commission Communale des Impôts Directs

Commission des Marchés à Procédure Adaptée - MAPA

Commission des Finances

Commission des Travaux

Commission de l'Urbanisme

Commission des Fêtes et cérémonies - C.P.C.F

HISTOIRE

Il y aura 100 ans en août prochain débutait la Première Guerre Mondiale, au cours de laquelle 1 300 000 soldats français allaient perdre la vie. Dans notre village, qui comptait alors 260 habitants environ, plus d'une quarantaine d'hommes furent mobilisés au cours d'un conflit qui allait durer quatre longues années. Douze d'entre eux n'en revinrent pas...

Ce premier samedi d'août 1914, en fin d'après-midi Paul Piébourg, maire du village, recevait des mains d'un gendarme de la brigade de Maintenon un carton, préparé de longue date, qui contenait les affiches proclamant la mobilisation générale. La notice qu'il contenait précisait aux membres du conseil municipal, à l'instituteur et secrétaire de mairie, ainsi qu'au garde-champêtre, la conduite à tenir :

Faire compléter les dix affiches reçues, de la date du premier jour de la mobilisation générale fixé au 2 août 1914, par un décret du Président de la République.

ARMÉE DE TERRE ET ARMÉE DE MER



Par décret du Président de la République, la mobilisation des armées de terre et de mer est ordonnée, ainsi que la réquisition des animaux, voitures et harnais nécessaires au complément

Le premier jour de la mobilisation est le dimanche deux cois, 19th

Tout Français soumis aux obligations militaires doit, sous peine d'être puni avec toute la rigueur des lois, obéir aux prescriptions du FASCICULE DE MOBILISATION (pages coloriées placées dans son livret).

Sont visés par le présent ordre TOUS LES HOMMES non présents sous les Drapeaux et

l' à l'ARMÉE DE TERRE y compris les TROUPES COLONIALES et les hommes des

2° à l'ARMÉE DE MER y compris les INSCRITS MARITIMES et les ARMURIERS de la MARINE.

Les Autorités civiles et militaires sont responsables de l'exécution du présent décret.





Faire publier dès réception l'ordre de mobilisation générale au son de la cloche et de la caisse et faire apposer immédiatement la première affiche devant la mairie.

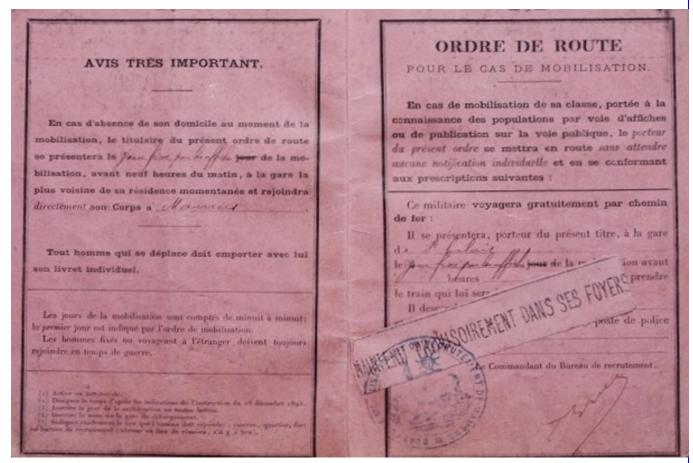
Faire placarder les affiches suivantes aux endroits où le public pourrait le plus facilement en prendre connaissance, sans omettre les hameaux, fermes et habitations isolées. Enfin, afficher le dernier exemplaire à l'intérieur de la mairie, de manière à ce qu'on puisse s'y reporter si le mauvais temps venait à détériorer les autres.

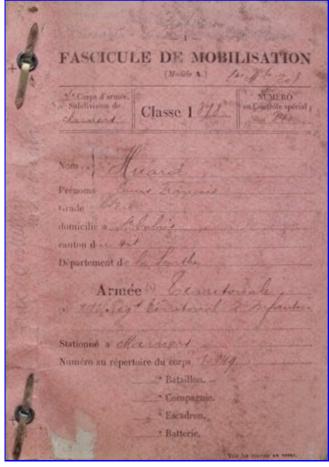
Surveiller et activer le départ des hommes, des animaux et des voitures, faire connaître que les contrevenants seraient punis avec toute la rigueur des lois ; les signaler au besoin à la gendarmerie...

L'ordre s'accompagnait également d'un arrêté interdisant, jusqu'à nouvel ordre, tout transport de bétail, qui était désormais susceptible d'être réquisitionné par les autorités militaires.

Les affiches furent donc placardées à l'intérieur et à l'extérieur de la mairie, à l'arsenal, à la ferme Boucher ("ferme seigneuriale"), à la forge du maréchal-

ferrant, au moulin Bétron (moulin du Chemin Blanc), au hameau de la Villeneuve et sur trois autres maisons réparties dans le bourg (familles Morice, Germond et Crosnier)





Chaque homme, en âge de porter les armes (jusqu'à 47 ans), savait à la lecture du fascicule de mobilisation, agrafé à son livret militaire, ce qu'il devait faire : Rejoindre au plus vite, en utilisant notamment le chemin de fer, le dépôt de son régiment d'affectation dans la réserve territoriale.

Ces documents originaux, issus des archives communales, vous les retrouverez, ainsi que bien d'autres, à l'occasion d'une exposition commémorative que prépare la municipalité et qui devrait avoir lieu cet automne.

Mais il nous semble tout aussi important de mettre en avant les parcours individuels des combattants du village. C'est pourquoi, vous trouverez dans cette Gazette de Houx, dans une page annexe, un appel à la collecte de photographies et documents, accompagné d'une liste des hommes du village qui furent mobilisés pendant la Grande Guerre. Nous remercions d'avance chacun de vous de relayer et diffuser le plus largement possible cet appel auprès des familles de votre connaissance originaires du village.

Philippe ROGER

REUNIONS PUBLIOUES - CIRCULATION

Les 15 et 22 mai 2014 ont eu lieu deux réunions publiques (pour le bas du village, puis pour le lotissement) visant à aborder les problèmes de circulation et de stationnement sur la commune. Les habitants présents ont fait part de leurs préoccupations et besoins en matière de vitesse, sécurités et gênes diverses.

Soucieuse de trouver des solutions la municipalité a envisagé des mesures et organisé une première réunion les services concernés au sein du Conseil général. Quelques mesures envisagées à court terme, sous réserve de l'accord des services consultés :

▼ Etude pour adoucir les rampes d'accès du ralentisseur de la rue de l'Aqueduc.



lackloright Acquisition d'un radar pédagogique mobile afin de sensibiliser les conducteurs à la vitesse au sein du village



√ Déplacement des panneaux d'entrée d'agglomération côté Est du village afin de réduire la vitesse des véhicules. Les panneaux seront placés plus en amont sur les routes en provenance de Hanches et Gas.





Concernant l'entrée Ouest (en provenance de Maintenon), attente d'un accord des services de la Préfecture.

√ Mise en place d'un panneau ¹ à l'angle de la rue des Car-Moulin à vent pour bien matétaire de la sortie du lotissede pré signalisation sera apposé en amont.

« Cédez le Passage » reaux et de la rue du rialiser le côté prioriment. Un panneau





Augmentation du nombre de places de stationnement matérialisées sur la rue de l'Aqueduc en prolongement de l'îlot déjà existant et sans créer de gêne pour les entrées-sorties de propriétés.





▼ Instauration au sein du lotissement (rue du Moulin à Vent, rue Les Merisiers, rue Les Mantes) d'un stationnement unilatéral, avec emplacements matérialisés, sur la chaussée et le trottoir en respectant pour les trottoirs la largeur minimale prévue par le Code de la Route.





LOISIRS SPORTIFS, ENFANCE

COURSE D'ORIENTATION

Dimanche 22 juin, dans une ambiance conviviale et sportive, s'est déroulée la première course d'orientation de Houx. Organisée par les représentants des parents d'élèves de l'école de Houx-Yermenonville, cette manifestation a réuni une centaine de participants, parents & enfants, répartis en 23 équipes aux noms plus originaux les uns que les autres.



Munie d'une carte, chaque équipe a parcouru quelques kilomètres, à la recherche des balises disséminées dans Houx puis s'est vue remettre à l'arrivée un sac contenant divers lots, avant de profiter de la buvette installée dans la prairie de la mairie (l'ensemble des bénéfices a été reversé à la coopérative scolaire de l'école de Houx-Yermenonville). Mr le maire de Houx a remis une coupe à l'équipe arrivée en tête et l'équipe au nom le plus original (les Pieds Mobiles) a également été récompensée.

De nombreux participants ont déjà donné rendez-vous pour une prochaine édition!

ECOLE, ENFANCE

La jeudi 3 juillet a eu lieu, durant la pause méridienne, la remise des diplômes pour bonne conduite à la cantine de HOUX. Le système instauré consisté à attribuer des « croix » en cas de mauvaise conduite. 3 croix peuvent donner lieu à un courrier de Monsieur le Maire, mais personne n'y a eu droit cette année. A l'inverse, pour récompenser et motiver, des diplômes sont remis aux enfants remarqués par leur bon comportement (0 ou 1 croix), soit la grande majorité d'en-



tre eux. Cette remise de récompense a été effectuée dans la bonne humeur par Philippe Girard, en présence du personnel de la cantine. A L'ANNEE PROCHAINE!



La remise des prix le 3 juillet à l'école de Yermenonville a été l'occasion de fêter le départ en retraite de Nadine Destouches. Enseignante depuis 1979 elle a passé 23 ans à l'école de Gas puis 7 à Yermenonville et a de ce fait instruit de nombreux Houssois. Passionnée par son métier, toujours disponible y compris pour des activités culturelles et artistiques, elle est unanimement appréciée des enfants et des pa-

NOUS LUI SOUHAITONS UNE LONGUE ET TRES HEUREUSE « NOUVELLE VIE »!

Etat Civil- Evènements

Naissances:

17/12/13 : MOUTIER Cassie

07/03/14 : ROLLAND Maël, Gabriel

30/03/14: HAMMACHE Sumayah,

Nadah, Sarah

17/05/14 : GANGNEUX Jules, Pierre, Patrick 21/05/14 : FOREAU Wendy, Caissy, Mélanie

Mariages:

28/06/14: M.MARTAUD Philippe et **MIle GILSON Flavis**



Décès:

01/04/14 : M. LE GREVES Pierre, Louis

Agenda 2014

13 Juillet

Repas Républicain, bal et retransmissions de la finale de la Coupe du Monde de Football-Salle socio culturelle

2 Septembre | Rentrée des classes

Parrainages Civils:

03/05/14: TORCHON Romane, Christelle, Emma

31/05/14 : MENARD Lou-Anne, Charline 14/06/14: LANNEAU-BOUILLON Mathéo,

Christian, Philippe



RAPPELS DE CIVISME ELEMENTAIRE

Les travaux mécaniques en extérieur (débroussaillage, tonte, élagage, ponçage, perçage) sont autorisés suivant ces horaires :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30,
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



. Les panneaux de limitations de vitesse (50km/h dans le village, 30km/h dans le lotissement et la rue de l'Aqueduc) sont là pour votre sécurité et celle des **VOS** enfants. Respectez les, ainsi que les priorités dans les chicanes!

Le stationnement est interdit en dehors des emplacements matérialisés (rue de l'Aqueduc) et dans tous les cas sur les trottoirs sauf sur les emplacements aménagés (rue les Carreaux). Le stationnement sur les trottoirs est gênant ((article R.417-10) en empêchant les piétons de circuler et en les contraignant à passer sur la chaussée. Outre le fait



qu'il est verbalisable, il met en danger les piétons et tout accident engage la respon-

Permanences de Mairie et des élus : Lundi et vendredi de 18 h 00 à 19 h 00. Sur rendez-vous :

Contacter la Mairie :

2 02 37 32 31 54 馬 02 37 32 31 94

₩ww.houx.fr

Pour toutes remarques ou suggestions : Par contact sur le site internet ou par courrier adressé à la mairie.

sabilité PLEINE ET ENTIERE des contrevenants.



Eviter, pour leur sécurité, de laisser des enfants jouer sans surveillance sur la route.



Tout dépôt de déchet est interdit sur les voies communales. Des déchetteries sont disponibles à proxi-

mité.

Ne pas jeter sur la voie publique